



## Perspectives chinoises

2016/2 | 2016

Quel ordre international veut la Chine ?

---

# Chine et ordre économique mondial, une contestation feutrée mais assumée

Françoise Nicolas

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/perspectiveschinoises/7355>

ISSN : 1996-4609

### Éditeur

Centre d'étude français sur la Chine contemporaine

### Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2016

Pagination : 7-14

ISBN : 979-10-91019-19-4

ISSN : 1021-9013

### Référence électronique

Françoise Nicolas, « Chine et ordre économique mondial, une contestation feutrée mais assumée », *Perspectives chinoises* [En ligne], 2016/2 | 2016, mis en ligne le 15 juin 2016, consulté le 19 avril 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/perspectiveschinoises/7355>

---

# Chine et ordre économique mondial, une contestation feutrée mais assumée

FRANÇOISE NICOLAS

**RÉSUMÉ :** Longtemps restée membre passif des organisations multilatérales de coopération économique, la Chine a récemment changé de posture alors que les États-Unis étaient confrontés à une grave crise financière. L'article replace les initiatives récentes de la Chine en matière de gouvernance économique mondiale dans une perspective de long terme. Il ressort de l'analyse qu'en parallèle de son décollage économique, la Chine a progressivement glissé d'une posture favorable à l'ordre économique mondial tel qu'il a été défini et imposé après la Seconde Guerre mondiale, à une approche simplement réformiste mais sans remise en cause fondamentale de l'ordre établi, puis plus récemment à un révisionnisme de plus en plus assumé, qui s'accompagne de la mise en place de nouvelles institutions sous influence chinoise. Cela étant, la stratégie chinoise, bien que plus offensive, demeure fondamentalement expérimentale et son objectif ultime toujours flou. Pas sûr dans ces conditions que l'on s'achemine vers un nouvel ordre économique mondial sous domination chinoise.

**MOTS-CLÉS :** gouvernance globale, institutions financières internationales, OMC, FMI, BRICS, internationalisation du yuan.

## Introduction

Les tentatives d'imposer un nouvel ordre économique mondial ne sont pas récentes. Déjà dans les années 1960-70, les pays en développement avaient essayé de le faire dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), mais sans grand succès, en l'absence de leader crédible. Depuis peu, une nouvelle offensive en ce sens semble avoir été lancée par la Chine, qui chercherait, à en croire certains analystes, à imposer sa propre vision du monde en sa qualité de deuxième puissance économique au monde et en passe de devenir la première. Après avoir défendu le consensus de Pékin à la place du consensus de Washington, la Chine<sup>(1)</sup> serait en train non seulement de redessiner mais aussi de redéfinir l'ordre économique mondial avec la mise en place de nouvelles institutions telles que la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (BAII).

Comment expliquer ce changement de posture de la Chine, qui s'était montrée jusque-là plutôt discrète ; comment l'interpréter et quelles en seront les conséquences ? Quelle est la nature exacte de ces initiatives ? Peut-on pour autant parler de l'émergence d'un nouvel ordre économique mondial à la chinoise ? C'est à ces diverses questions que cet article s'efforcera de répondre.

Pour ce faire, l'article replacera les initiatives récentes de la Chine dans une perspective de plus long terme. Dans un premier temps, il reviendra sur la stratégie de la Chine face à l'ordre économique mondial tel qu'il a été défini et imposé après la Seconde Guerre mondiale, puis il examinera l'évolution de la position chinoise en matière de gouvernance économique internationale en parallèle de son décollage économique et analysera enfin

les diverses initiatives prises récemment par Pékin afin de déterminer si l'on s'achemine bel et bien vers un nouvel ordre économique mondial sous domination chinoise.

## *La Chine et l'ordre économique international de Bretton Woods<sup>(2)</sup> : de la collaboration à la contestation*

### *La Chine, bénéficiaire de l'ordre de Bretton Woods*

Pendant toute la période de développement et de réformes (qui a démarré à la fin des années 1970), la Chine est restée en quelque sorte en marge de la gouvernance de l'ordre économique international tel qu'il avait été défini par les puissances occidentales au lendemain de la Seconde Guerre mondiale sans pour autant le contester. En réalité elle semble même s'être très bien accommodée de cet ordre économique sous domination occidentale/américaine, que ce soit dans sa dimension commerciale ou monétaire.

Ainsi la Chine a par exemple très largement bénéficié de l'aide de la Banque mondiale (BM). Suite à son adhésion à l'institution en 1980, la République populaire de Chine (RPC) est devenue l'un des principaux « clients » de l'institution empruntant plus de 40 milliards de dollars au

1. Dans cet article le terme « Chine » désignera systématiquement la République Populaire de Chine.

2. Pour une analyse plus détaillée de l'évolution des relations entre la Chine et la gouvernance du commerce international, voir Henry Gao, « De la périphérie au centre : la participation de la Chine aux négociations OMC », *Perspectives chinoises*, n° 2012/1, p. 61-67, et Françoise Nicolas, « La Chine et les institutions économiques multilatérales, entre révisionnisme et statu quo », *Politique étrangère*, n° 3, 2014, p. 49-61.

cours du quart de siècle qui a suivi pour financer près de 300 projets d'investissement, avec un taux de réussite parmi les plus élevés jamais enregistrés par l'institution<sup>(3)</sup>. Bien que cette aide financière ait été conséquente, elle n'a toutefois jamais excédé 1 % de l'investissement réalisé dans le pays et, en termes de montant par tête, elle reste bien inférieure à ce qui est généralement observé dans d'autres pays en développement. C'est pourquoi elle ne saurait être tenue pour responsable des bonnes performances économiques du pays.

Outre le recours au financement de la Banque, la RPC a également bénéficié de ses services d'assistance technique tout comme de ses activités de formation. De manière assez intéressante, mais aussi surprenante, la Chine n'a jamais été entravée par la Banque dans ses orientations de politique économique, celle-ci ayant accepté d'entrée de jeu la spécificité de la stratégie de développement chinoise<sup>(4)</sup>. Un rapport publié en 2007 examine d'ailleurs en détail les apports de la Chine à l'institution parallèlement aux bénéfices tirés par la RPC de sa coopération avec la Banque<sup>(5)</sup>.

Les relations entre la Chine et le Fonds monétaire international (FMI) n'ont pas été plus compliquées. Bien que la Chine n'ait jamais eu recours à l'assistance financière du Fonds<sup>(6)</sup>, là encore, elle a su tirer le meilleur parti possible de sa coopération avec cette institution en faisant appel très régulièrement à ses services d'assistance technique et en engageant des consultations régulières sur ses options de politique macroéconomique. Elle a d'ailleurs régulièrement suivi les recommandations qui lui étaient faites, par exemple en dévaluant le yuan en 1986<sup>(7)</sup>.

De manière *a priori* assez surprenante compte tenu de leurs différences idéologiques, la Chine a eu tendance à se ranger plutôt du côté des défenseurs du FMI que de ses détracteurs<sup>(8)</sup>. Ainsi, lors de la crise financière asiatique de 1997-98, la Chine ne prendra pas fait et cause pour le projet de Fonds monétaire asiatique (FMA), qui aurait pu remettre en question la domination du FMI sur le système monétaire international. Certes, l'origine japonaise du projet suffisait sans doute à le rendre peu attractif pour Pékin ; il reste que la passivité dont le pays fera preuve lors de la discussion de ce projet aidera sans nul doute les États-Unis à le torpiller. De la même manière, la Chine ne s'associera pas au concert des critiques virulentes portées par de nombreux pays asiatiques contre la gestion de la crise par le FMI<sup>(9)</sup>.

Enfin, compte tenu de la nature extravertie de sa stratégie de développement, la Chine s'est également pliée d'assez bon gré aux exigences imposées par ses partenaires en matière commerciale en amont de son accession à l'Organisation mondiale du commerce (OMC)<sup>(10)</sup>. Son adhésion a fourni les moyens aux leaders chinois de l'époque de pousser de nombreuses réformes, les exigences des pays industrialisés à l'égard de la Chine avant son entrée dans l'organisation ayant été beaucoup plus élevées que pour toute autre économie. La Chine peut d'ailleurs être considérée comme l'une des principales bénéficiaires de la mise en place de l'organisation. Depuis, elle joue le jeu de l'OMC, dont elle respecte globalement les règles, même si ses actes ne sont pas toujours en parfaite cohérence avec ses engagements. Toutefois, la Chine apporte son soutien à l'Organisation, en participant non seulement aux négociations commerciales, y compris celles de certains accords plurilatéraux<sup>(11)</sup>, mais aussi au mécanisme de règlement des différends et en se pliant à ses décisions<sup>(12)</sup>.

Pendant sa phase de décollage économique, la Chine n'a, tout naturellement, pas joué un rôle de premier plan dans la gouvernance mondiale, les problématiques de développement interne retenant toute l'attention de ses dirigeants. Globalement, elle a accepté les institutions telles qu'elles étaient et simplement cherché à en tirer le meilleur parti.

## Montée en puissance de la Chine et premiers signes de contestation

Au terme d'une période ininterrompue de croissance à deux chiffres, l'économie chinoise a *de facto* bouleversé les rapports de force économiques mondiaux. Sur la base du PIB exprimé en PPA, la Chine est passée du 11<sup>ème</sup> au 1<sup>er</sup> rang entre 1980 et 2015, même si au taux de change courants le PIB américain demeure encore très nettement en tête (17 416 milliards de dollars contre 10 355)<sup>(13)</sup>.

Le bouleversement de l'ordre économique mondial ne tient cependant pas seulement à la forte croissance de la Chine mais également aux modalités de son intégration dans l'économie mondiale. Ainsi la stratégie de croissance chinoise fondée prioritairement sur les exportations a permis au pays de dégager un excédent systématique de sa balance des transactions courantes, qui, doublé d'un excédent du compte de capital alimenté notamment par des entrées massives d'investissements directs étrangers, a permis une accumulation colossale de réserves de change et conduit au déséquilibre financier mondial dénoncé depuis des années comme une source majeure d'instabilité. Le défi pour la Chine est de gérer cette épargne qui lui donne une force de frappe financière inégalée et pour le reste du monde de trouver le moyen d'intégrer cette nouvelle donne.

Dans ces conditions, rien de plus naturel pour la Chine que de chercher d'une part à s'émanciper pour partie de la tutelle des institutions financières internationales (IFI) et, d'autre part à accroître sa place dans la gouvernance mondiale.

### • Premières tensions autour de la gestion du taux de change

La valeur de la monnaie d'un pays (et par conséquent le pilotage de la politique de change) est une question éminemment politique sur laquelle des tensions peuvent aisément se cristalliser. La forte croissance des économies émergentes asiatiques et la concurrence qu'elles exerçaient sur les marchés des économies jusque-là dominantes ont assez naturellement fait naître des accusations de manipulation des taux de change et de sous-évaluation des parités. La Chine n'a pas fait exception à cette règle.

Alors que les analyses et conseils des économistes du FMI étaient jusque-là plutôt positifs à l'égard de la manière dont Pékin conduisait sa politique

- La Chine a successivement fait appel aux ressources de l'Association internationale de développement (AID) (jusqu'en 1999) puis à celles la Banque internationale de reconstruction et développement (BIRD). Devenue pays à revenu intermédiaire supérieur, elle utilise désormais l'aide de la BIRD pour des projets de petite taille et est devenue elle-même contributrice au Fonds de l'AID.
- Pieter Bottelier, « China and the World Bank: How a Partnership Was Built », Stanford Center for International Development, working paper n° 277, avril 2006.
- Banque mondiale, *China and the World Bank: A Partnership for Innovation*, Washington D.C., World Bank, 2007.
- En 1981 et 1986, la RPC a cependant activé ses droits de tirage dans la limite de sa tranche de réserve afin de consolider ses réserves de change.
- Margaret Pearson, « China's Integration into the International Trade and Investment Regime », in Elizabeth Economy et Michel Oksenberg (éds.), *China Joins the World: Challenges and Prospects*, New York, Council on Foreign Relations, 1999, p. 161-205.
- La position de créancière de la Chine n'est sans doute pas étrangère à cet état de fait.
- Yu Yongding, « IMF Reform: A Chinese View », in Edwin Truman (éd.), *Reforming the IMF for the 21st Century*, Special report 19, Peterson Institute for International Economics, Washington, D.C., 2006, p. 519-525.
- Celle-ci interviendra en 2001 après près d'une décennie d'efforts de libéralisation et de réforme ; sur ce point, voir Will Martin, « L'adhésion à l'OMC et les réformes économiques en Chine », *Politique étrangère*, n° 2, 2004, p. 331-346.
- Il s'agit par exemple de l'accord sur le commerce des biens des technologies de l'information (ATI).
- Pour plus de détails sur ce point voir Henry Gao, « De la périphérie au centre : la participation de la Chine aux négociations OMC », *art. cit.*
- Alors que la Chine représentait moins de 2 % du PIB mondial (en dollars courants) en 1980, son poids atteignait les 8 % en 2011.

Tableau 1 – FMI – 15 premières quotes-parts avant et après la réforme de 2010 (en %)

Avant-réforme		Après-réforme	
États-Unis	17,661	États-Unis	17,398
Japon	6,553	Japon	6,461
Allemagne	6,107	Chine	6,390
France	4,502	Allemagne	5,583
Royaume-Uni	4,502	France	4,225
Chine	3,994	Royaume-Uni	4,225
Italie	3,305	Italie	3,159
Arabie Saoudite	2,929	Inde	2,749
Canada	2,670	Russie	2,705
Russie	2,493	Brésil	2,315
Inde	2,441	Canada	2,311
Pays-Bas	2,164	Arabie saoudite	2,095
Belgique	1,931	Espagne	1,999
Brésil	1,782	Mexique	1,868
Espagne	1,687	Pays-Bas	1,831

Source : FMI, [www.imf.org](http://www.imf.org) (consulté le 5 avril 2016).

économique, la tendance s'est inversée au cours de la première décennie des années 2000 avec une montée des tensions sur la question de la gestion du yuan. Les pressions exercées par le Fonds en faveur d'une réévaluation de la monnaie chinoise<sup>(14)</sup> ont suscité une forte résistance de la part des autorités chinoises qui décideront de bloquer entre 2007 et 2009 la publication des résultats des consultations menées par les services du Fonds au titre de l'article IV des statuts de l'organisation<sup>(15)</sup>. Ces premiers signes de dissension marqueront le début d'une période moins sereine entre Pékin et le FMI.

#### • Contestation de la gouvernance interne du FMI.

Fort de son poids économique croissant, la Chine (et avec elle l'ensemble des grandes économies émergentes, notamment les autres BRICS – Brésil, Russie, Inde et Afrique du Sud) va militer pour une réforme du fonctionnement des IFI, et notamment pour une redistribution des quotes-parts du FMI de manière à ce que soient mieux représentés les nouveaux rapports de force économiques mondiaux. Ces quotes-parts jouent un rôle crucial dans la mesure où, outre le montant maximum de ressources financières qu'un pays s'engage à fournir au FMI, elles conditionnent son accès aux ressources du Fonds mais également son poids au sein des instances de décision de l'institution.

Finalement, à l'issue de discussions longues et difficiles, qui se sont notamment déroulées dans le cadre du G20, un accord est trouvé en 2010 pour d'une part doubler le montant global des quotes-parts et d'autre part transférer 6 % des droits de vote des « pays développés » vers les pays « sous représentés », mais aussi vers les pays émergents et en développement dynamiques (en majorité des pays asiatiques).

La Chine sort grande gagnante de ce débat : le réalignement des quotes-parts relatives lui permet de voir sa propre quote-part passer de 3,9 % à 6,4 % du total, et de devenir le troisième actionnaire du FMI, derrière les États-Unis (17,4 %) et le Japon (6,5 %), mais devant l'Allemagne (5,6 %) et la France et le Royaume-Uni (4,2 % chacune)<sup>(16)</sup>. À ses côtés, trois des BRICS (Brésil, Inde et Russie) figurent parmi les dix plus gros actionnaires. La réforme demeure toutefois modeste car la quote-part de la Chine est encore loin de refléter parfaitement son poids dans l'économie mondiale, mais elle

à le mérite de mieux rendre compte des nouveaux équilibres ; pour autant elle ne constitue en aucune manière une remise en cause des fondements idéologiques de l'institution.

De manière assez surprenante, puisqu'ils n'ont rien perdu dans la redistribution, les États-Unis vont toutefois initialement refuser de ratifier la réforme, empêchant de ce fait sa mise en œuvre. En effet dans le cas de décisions de cette importance (qui concernent la gouvernance interne de l'institution) une majorité de 85 % du total des voix est nécessaire<sup>(17)</sup>, or, avec 17,4 % des droits de vote, les États-Unis possèdent une minorité de blocage (ce qui leur confère *de facto* un droit de veto). En dépit de pressions répétées de leurs pairs, les États-Unis continuent de camper sur leurs positions. En avril 2015, dans un communiqué publié à l'issue des réunions annuelles de printemps du FMI et de la BM, ils réaffirment que « la mise en œuvre dans les meilleurs délais » du programme de cette réforme est leur « priorité absolue » sans pour autant franchir le pas : seuls 145 États-membres, représentant 77 % du total des quotes-parts, soutiennent alors la réforme. Il faudra attendre le 18 décembre 2015 pour que les États-Unis finissent par céder, donnant le feu vert à la mise en œuvre de la réforme.

En résumé, dans le sillage de sa montée en puissance économique, la posture de la Chine a évolué vers une volonté de réforme plus résolue du système monétaire international. Toutefois, ces diverses initiatives chinoises s'inscrivent encore dans une logique de réforme à la marge du système en

14. Ces pressions s'inscrivent dans la lignée des critiques émises à l'égard de la Chine par certains économistes américains, notamment ceux du Peterson Institute for International Economics de Washington (Morris Goldstein, John Williamson, C. Fred Bergsten), qui accusent Pékin de manipuler sa monnaie et de la maintenir sous-évaluée afin de préserver la compétitivité de ses exportations.

15. Peter Ferdinand et Jue Wang, « China and the IMF: From Mimicry towards Pragmatic International Institutional Pluralism », *International Affairs*, vol. 89, n° 4, 2013, p. 895-910.

16. Le Brésil, l'Inde, ou encore la Corée figurent également parmi les « gagnants », alors que la grande perdante est l'Europe, qui doit consentir l'essentiel des sacrifices, même si certains pays comme la Pologne ou l'Espagne devraient gagner quelques voix supplémentaires. Les États-Unis, quant à eux, ne perdent rien, car ils restent sous représentés au FMI au regard de leur poids dans l'économie mondiale.

17. Une telle « super majorité » est nécessaire pour l'adoption de la réforme qui porte à la fois sur l'accroissement et la redistribution des quotes-parts et sur la composition du Conseil d'administration de l'institution. Séparer les deux aspects de la réforme devait permettre de débloquer la situation.

place sans remise en question idéologique et surtout sans remise en cause fondamentale. Les toutes dernières années vont marquer une nouvelle inflexion : la Chine va progressivement adopter une posture plus offensive empreinte d'un certain degré de révisionnisme<sup>(18)</sup>.

## Les nouvelles initiatives chinoises

### Réformer le système monétaire international

Tout d'abord, la posture de la Chine en matière de coopération financière va sensiblement évoluer, reflétant à la fois une certaine insatisfaction à l'égard des dispositifs existants de coopération multilatérale et une volonté de plus en plus claire de reprendre la main, si ce n'est aux dépens, tout au moins aux côtés du Japon. Ainsi, alors qu'elle s'était opposée en 1998 au projet japonais de FMA, apportant ainsi un soutien indirect au FMI dans son rôle de fournisseur d'assistance financière, en 2000 la Chine soutient l'initiative de Chiang Mai, qui met en place un dispositif d'assistance financière entre les pays de l'ASEAN+3 (Chine, Corée et Japon). Et surtout, un peu plus de dix ans plus tard, elle en appuie la multilatéralisation, permettant à ce mécanisme de devenir un véritable fonds monétaire asiatique<sup>(19)</sup>. Même si cet instrument pouvait apparaître au départ comme largement symbolique, il a reçu un soutien actif au plus haut sommet de l'État<sup>(20)</sup>.

D'autre part, la Chine va également s'attaquer au fonctionnement du système monétaire international, en remettant notamment en cause la prééminence du dollar. À ses yeux un poids plus important devrait être accordé à d'autres monnaies afin de limiter le « privilège exorbitant » détenu par les États-Unis. Après avoir évoqué la possibilité de recourir à une monnaie supranationale inspirée du « bancor » de Keynes, elle suggère de donner aux droits de tirage spéciaux (DTS) le statut de monnaie internationale<sup>(21)</sup> et d'intégrer le yuan dans leur composition<sup>(22)</sup>. En 2010, cette dernière demande est rejetée par le FMI au prétexte que la convertibilité partielle du yuan ne lui permet pas de remplir toutes les conditions nécessaires.

La Chine ne désarme toutefois pas. À l'issue de la crise budgétaire américaine de 2013, certains experts chinois reviennent à la charge en suggérant de créer une devise de réserve supranationale et en appelant à des réformes de fond des systèmes financier et monétaire internationaux. Puis en mars 2015, fort de la montée en puissance du yuan dans les transactions internationales<sup>(23)</sup>, le Premier ministre chinois Li Keqiang soumet une nouvelle demande formelle à la Directrice générale du FMI, Christine Lagarde, afin que le yuan soit intégré dans le calcul des DTS. Suite à une décision présentée comme historique, la demande chinoise est finalement acceptée en décembre 2015, ce qui permettra au yuan de devenir à compter d'octobre 2016 la cinquième monnaie internationale de réserve (mais la troisième par ordre d'importance). Compte tenu de la faible utilisation du DTS, cette décision a une valeur essentiellement symbolique, mais elle constitue un moyen d'impliquer la Chine dans une institution en charge d'assurer la surveillance du système monétaire global et de gagner ainsi son soutien<sup>(24)</sup>. Or se priver de l'appui de l'économie qui dispose des réserves de change les plus importantes au monde n'avait pas grand sens.

La Chine pousse en parallèle l'internationalisation de sa monnaie. La création à l'automne 2013 de la zone pilote de libre-échange de Shanghai, qui autorise la libre conversion du yuan chinois et le règlement en yuan des échanges commerciaux, s'inscrit dans cette logique et a contribué à donner plus de poids à la devise chinoise dans le système monétaire international. De même les accords d'échange bilatéraux de devises (accords de swap)

passés depuis peu par la Banque populaire de Chine avec la Banque centrale européenne mais aussi les banques centrales de pays émergents comme la Thaïlande, le Nigeria ou l'Argentine ont vocation à favoriser la diversification des réserves de devises internationales et l'utilisation de la monnaie chinoise à l'échelle internationale. Au-delà de l'internationalisation du yuan, en cherchant à imposer le yuan comme l'égal du dollar, c'est bel et bien une réforme fondamentale du système monétaire international que la Chine semble appeler de ses vœux.

Cela étant, les récentes turbulences sur les marchés financiers chinois et les réactions nerveuses des autorités suggèrent que la libéralisation totale du compte de capital et la convertibilité complète du yuan prendront encore du temps et conduisent à émettre des doutes quant à la capacité du yuan à faire jeu égal avec le dollar.

### Innovations institutionnelles

La montée de cette posture plus offensive s'est surtout manifestée à travers toute une série d'innovations institutionnelles. La première de ces initiatives est la création de la Nouvelle Banque de développement (NBD) des BRICS, qui constitue en quelque sorte une alternative à la BM. Envisagé dès 2013, le projet sera relancé en 2014 à l'occasion du sommet des BRICS au Brésil (Fortaleza), pour déboucher sur la création de l'institution en juillet 2015<sup>(25)</sup>. La NBD sera dotée d'un capital de 100 milliards de dollars, et servira notamment à financer des travaux d'infrastructure et des projets (publics ou privés) de développement durable dans les BRICS et les autres économies émergentes.

Parallèlement, un fonds de réserve de change commun de 100 milliards de dollars a été créé (Fonds des BRICS). La Chine devrait y contribuer à hauteur de 41 milliards de dollars, le Brésil, l'Inde et la Russie à hauteur de 18 milliards chacun, et l'Afrique du Sud de cinq milliards. Chargé de fournir aux États membres les moyens de faire face à une crise financière ou une attaque spéculative sur leur monnaie, ce dispositif constitue en quelque sorte une alternative au FMI.

Mais le véritable tournant de la contestation de l'ordre établi est sans conteste la création de la Banque asiatique d'investissement dans les infra-

18. Le terme de « révisionnisme », compris comme une remise en cause fondamentale de l'ordre établi, est emprunté à Barry Buzan, « China in International Society: Is Peaceful Rise Possible? », *Chinese Journal of International Politics*, vol. 3, n° 1, 2010, p. 5-36.

19. La décision de multilatéralisation prise en décembre 2009 est devenue effective en mars 2010 ; pour plus de détails, voir Françoise Nicolas, « Economic Regionalism in East Asia: The End of an Exception? », in Sarah Tong (dir.), *Globalization, Development and Security in East Asia* (vol. 2 : Trade, Investment and Economic Integration), Singapour, World Scientific Publishing, 2014.

20. Le Président Hu Jintao, le Premier Ministre Wen Jiabao et le vice-Premier Ministre Zen Peiyan par exemple ; voir Mikko Huotari, « A New Role in East Asian Financial Order », in Sebastian Harnisch, Sebastian Bersick et Jörn-Carsten Gottwald (éds.), *China's International Roles: Challenging or Supporting International Order?*, New York, Routledge, 2016, p. 150-167.

21. Pour plus de détails sur l'objectif et les modalités de cette proposition, voir notamment Claude Meyer, *La Chine, banquier du monde*, Paris, Fayard, 2014, chapitre 9 ; Michel Aglietta, « Un système monétaire international équilibré », *Économie politique*, n° 45, janvier 2010, ou encore Eswar Prasad, *The Dollar Trap*, Princeton, Princeton University Press, 2014, chapitre 12.

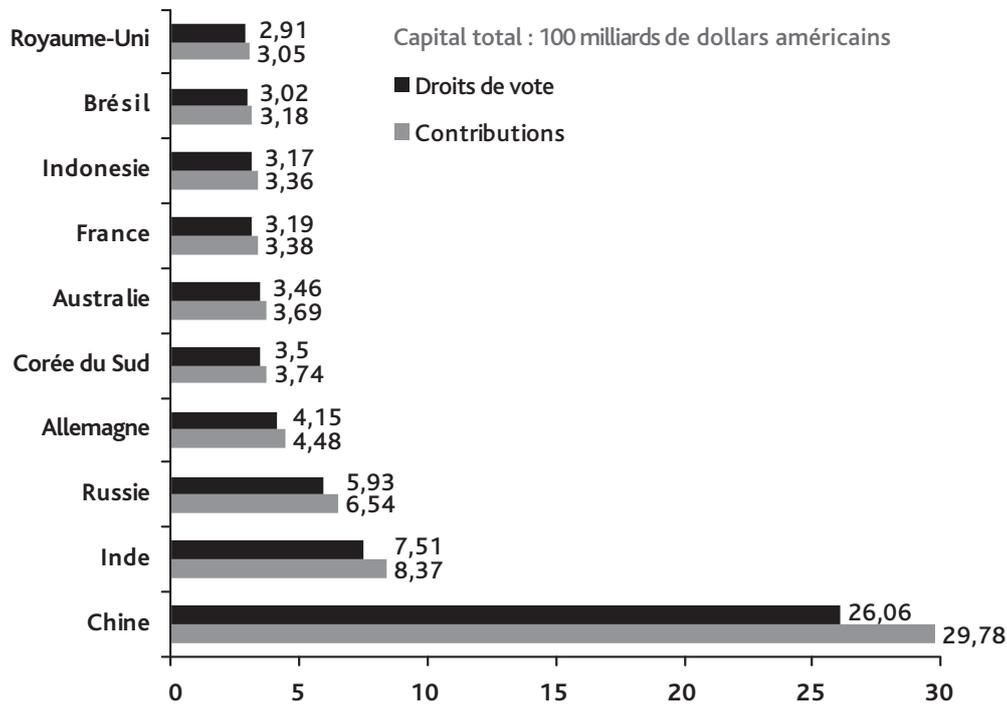
22. La valeur du DTS était jusque là déterminée par rapport à un panier de monnaies qui comprend le dollar, l'euro, la livre sterling et le yen.

23. Selon les données SWIFT, le yuan serait devenu en novembre 2014 la cinquième devise utilisée pour les règlements internationaux, derrière le dollar, l'euro, le yen et la livre sterling mais désormais devant les dollars australien et canadien.

24. Voir Barry Eichengreen, « China, the Responsible Stakeholder », *Project Syndicate*, 10 juin 2015 ; Li-Gang Liu, « Why the West Should Welcome Chinese Yuan's Inclusion into the SDR », *South China Morning Post*, 8 juin 2015 ; et Zhang Jun, « China's Pursuit of New Economic Order », *Project Syndicate*, 2 juin 2015.

25. Les premiers prêts sont attendus pour le début 2016.

## Graphique 1 – BAI : contributions et droits de vote (%)\*



\* Les contributions sont calculées sur la base du capital initialement souscrit.

Source : Ministère coréen de la stratégie et des finances, repris par le CSIS (Center for Strategic and International Studies), « By the Numbers: China & the Asian Infrastructure Investment Bank (AIIB) », *cogitASIA*, 7 juillet 2015, <http://cogitasia.com/by-the-numbers-china-the-asian-infrastructure-investment-bank-aiib> (consulté le 5 avril 2016).

structures (BAII) à l'instigation de Pékin. Évoqué pour la première fois à l'automne 2013, le projet de BAII a pris corps de manière étonnamment rapide. Lancé officiellement en octobre 2014 avec la signature d'un protocole d'accord par une vingtaine de pays, le projet sera concrétisé quelques huit mois plus tard avec la publication de la charte de l'institution. À la surprise générale, le projet a rencontré un vif succès auprès de nombreux pays partout dans le monde. En dépit des pressions exercées par les États-Unis sur leurs alliés pour qu'ils n'appuient pas le projet, nombre de pays de la zone Asie-Pacifique (Corée du Sud et Australie en particulier) passeront outre, et 17 pays européens (dont le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France, l'Espagne, l'Italie, les Pays-Bas, mais aussi la Suisse et la Norvège) se lanceront également dans l'aventure, portant en définitive à 57 le nombre des pays fondateurs.

Comme son nom l'indique, l'objectif de cette institution multilatérale est de faciliter le financement de vastes projets d'infrastructures permettant d'améliorer la « connectivité » entre les différents pays de la région asiatique. Selon la charte de l'institution, qui a été rendue publique au printemps 2015, l'essentiel (à savoir 75 %) des contributions doit provenir de pays asiatiques. Tout naturellement, compte tenu de son poids économique, la Chine détient la plus grande part, soit près de 30 % du capital. Cette domination de la Chine est également reflétée dans la répartition des droits de vote, même si l'influence des grands actionnaires est quelque peu limitée du fait que 15 % des droits de vote sont répartis de manière égale entre les membres fondateurs sans tenir compte de leur contribution. C'est ce qui explique que la Chine ne détienne que 26 % du total des droits de vote (voir graphique 1). Comme les décisions portant sur des questions majeures de gouvernance (notamment la révision de la charte) exigent d'être votées à la majorité qualifiée des trois quarts, la Chine dispose d'un veto *de facto* (si ce n'est *de jure*). Cela étant, cette règle ne s'applique pas aux décisions

concernant les affaires courantes, pour lesquelles la simple majorité des votes exprimés semble devoir être suffisante.

Une des caractéristiques majeures de cette institution est d'être dominée par des puissances asiatiques en développement ou émergentes et non pas par des économies industrialisées. Cela reflète clairement le basculement du rapport de force, mais pas seulement en faveur de la Chine : 75 % du capital est en effet entre les mains d'économies asiatiques émergentes ou en développement<sup>(26)</sup> et neuf des 12 membres du comité directeur sont asiatiques.

À côté de la BAII, un autre projet mérite également l'attention alors qu'il est largement passé inaperçu, c'est le « Fonds des Routes de la soie » (*Silk Road Fund*), créé le 29 décembre 2014. Ce fonds de 40 milliards de dollars, qui est abondé par deux grandes banques chinoises (la Banque chinoise d'import-export et la Banque de développement de Chine – BDC) ainsi que par les deux fonds souverains chinois gestionnaires des réserves de change du pays (la China Investment Corporation – CIC – et la State Administration of Foreign Exchange – SAFE) s'apparente en quelque sorte à la Société Financière Internationale qui, au sein du groupe de la BM, est en charge d'encourager le développement du secteur privé par le biais de prises de participation dans des entreprises<sup>(27)</sup>. Il s'agit pour ce nouveau Fonds de prendre des participations dans des projets s'intégrant dans le vaste plan des Nouvelles Routes de la soie (maritime et terrestre – One Belt, One Road). Ce fonds exclusivement chinois (contrairement à la BAII) est placé sous le contrôle de la Banque populaire de Chine.

26. Ce pourcentage pourrait être ramené à 70 % en cas d'élargissement du tour de table au-delà des 57 membres-fondateurs.

27. Richard Kozul-Wright et Daniel Poon, « Development Finance with Chinese Characteristics », *Project Syndicate*, 20 mai 2015.

Le premier projet à être financé par ce fonds est le projet hydroélectrique de Karot au Pakistan dont la réalisation a été confiée à l'entreprise China Three Gorges South Asia Investment Ltd, une filiale de la China Three Gorges Corporation. Il s'agit du premier d'une série de chantiers d'énergie propre au Pakistan, qui s'inscrivent dans le cadre du grand projet de couloir économique sino-pakistanaï lancé en mai 2013 par le Premier ministre Li Keqiang. L'initiative prévoit la construction de routes, chemins de fer et projets énergétiques reliant le port en eaux profondes de Gwadar, dans le sud-ouest pakistanaï, à la région autonome ouïghoure du Xinjiang dans le nord-ouest de la Chine.

Enfin, à l'occasion de son voyage aux États-Unis à l'automne 2015, le Président Xi Jinping a annoncé la création d'un fonds d'aide au développement de 2 milliards de dollars destiné aux pays les plus pauvres de la planète, « faisant passer la justice avant les intérêts particuliers ». Cette initiative, bien que modeste dans l'absolu, constitue sans nul doute une réponse aux critiques occidentales qui reprochent à la Chine d'être insuffisamment impliquée dans l'aide aux pays les moins avancés et de subordonner systématiquement l'octroi de son aide au développement à ses intérêts économiques et/ou stratégiques.

## Décrypter les initiatives chinoises

### Des objectifs multiples

Les innovations institutionnelles soutenues par la Chine (Nouvelle Banque de développement, Fonds d'aide au développement, BAII, Fonds des BRICS et Fonds des Routes de la soie) offrent les moyens de contourner le système de gouvernance de l'économie mondiale jusque-là dominé par les grandes puissances occidentales. Ces projets s'inscrivent incontestablement dans une logique révisionniste et non plus simplement réformiste<sup>(28)</sup>. Il en est de même des efforts faits par Pékin pour donner au yuan le statut de monnaie internationale de réserve. Cela étant ces initiatives peuvent aussi refléter la volonté, de la part de la Chine, d'assumer les responsabilités que lui confère son poids économique croissant et de contribuer à compléter l'ordre existant, voire à le rendre plus efficace, plutôt que de le remettre en question. C'est en tout cas ce que soutient le discours officiel. Comme l'a souligné le ministre des finances chinois, Lou Jiwei, « il s'agit pour la Chine de démontrer sa volonté d'assumer de plus amples responsabilités internationales en faveur du développement économique de l'Asie, et au-delà, de l'ensemble du monde »<sup>(29)</sup>. Cette volonté s'inscrit dans la droite ligne du discours de Xi Jinping sur le « renouveau de la nation chinoise », qui confie à la politique étrangère chinoise la tâche première de « travailler dur pour remporter des succès » (*fenfa youwei* 奋发有为)<sup>(30)</sup>.

Il ne faut toutefois pas s'y tromper, ces projets servent avant tout très directement les intérêts de la Chine, qu'ils soient politiques ou économiques. Ainsi le projet de BAII est en parfaite cohérence avec l'initiative phare du Président Xi Jinping dit « One Belt, One Road » (*yidai yilu* 一带一路) ou encore les Nouvelles Routes de la soie (par voie terrestre vers l'Asie Centrale et par voie maritime vers l'Asie du Sud-Est), dont l'objectif est de renforcer les interconnexions ferroviaires, routières et maritimes entre la Chine, l'Asie orientale, l'Asie centrale, le Moyen-Orient et l'Europe. À l'évidence, la BAII constitue l'un des instruments de mise en œuvre de ce vaste plan. Les deux projets ont d'ailleurs été lancés de manière concomitante, même s'il n'est pas avéré qu'ils sont formellement liés<sup>(31)</sup>.

En tant que banque de développement classique la BAII a pour objectif d'aider prioritairement à financer les investissements dans les infrastructures

dans la région Asie-Pacifique. Au-delà de cet objectif d'aide au développement, toutefois, il s'agit également pour la Chine, qui est la principale contributrice, d'accroître son influence dans la région et d'occuper une place centrale. Sur ce point, quoi que prétendent les leaders chinois, elle s'érige sans nul doute en concurrente de la Banque Asiatique de Développement sous contrôle majoritairement japonais.

Outre la dimension géopolitique évidente, le projet de BAII s'inscrit également dans une logique de rééquilibrage de l'économie chinoise<sup>(32)</sup>. À ce titre, il est en parfaite cohérence avec les intérêts chinois immédiats (et a donc toutes les chances d'aboutir car les autorités y consacreront tous leurs efforts). L'objectif prioritaire des autorités est de parvenir à maintenir une croissance suffisamment forte et stable pour assurer la stabilité sociale et, ce faisant, la survie du régime. L'assainissement de l'économie chinoise est donc une priorité.

Le problème auquel la Chine a à faire face est le suivant : ayant progressivement accumulé des réserves de change et des actifs extérieurs à faible rendement, elle est aujourd'hui contrainte d'accroître la part de ses actifs à rendement plus élevé. Or le lancement de la BAII devrait l'aider à y parvenir ; d'ailleurs il s'inscrit dans la droite ligne de la stratégie suivie jusque-là par la Chine à travers des accords de swap.

Dans le sillage de la crise financière mondiale de 2008-09, la Banque populaire de Chine a signé une série d'accords d'échanges bilatéraux de devises (swaps) avec diverses banques centrales, notamment de pays émergents. Comme souligné précédemment, cette politique a notamment pour objectif de favoriser la diversification des réserves de devises internationales et l'internationalisation du yuan, mais elle peut également permettre une rentabilisation maximale des ressources financières chinoises. Pour comprendre ce dernier point, qui est essentiel pour le rééquilibrage de l'économie chinoise, il suffit d'examiner les critères retenus par la Chine pour choisir les partenaires de ses accords de swap. Contrairement aux États-Unis, qui se montrent « conservateurs » en se concentrant sur des partenaires « sûrs » et en excluant les pays jugés à risque (par exemple ceux ayant déjà fait défaut comme l'Argentine), la Chine n'exclue pas de tels partenaires et se concentre dans son choix sur la nature des liens économiques qui l'unissent aux pays destinataires des swaps. Prioritairement passés avec des partenaires commerciaux, ces accords ont en outre tendance à renforcer la corrélation positive observée entre les flux chinois d'investissement direct dans un pays et les importations chinoises de produits de base en provenance de ce même pays. À compter de la crise de 2008, on observe que grâce à ces accords, nombre de pays émergents d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine ont pu avoir accès à des infrastructures financées et construites par des ressources chinoises en échange d'exportations de produits de base vers la Chine. En d'autres termes, avec ces accords de swap la Chine poursuit une stratégie de rééquilibrage qui met avant tout l'accent sur la rentabilisation de ses ressources via l'accès possible à des produits de base ou ressources naturelles. Ces accords s'inscrivent dans une stratégie plus large que l'on peut qualifier de mercantiliste et qui associe flux

28. Pour plus de détails sur ce point, voir Françoise Nicolas, « La Chine et les institutions économiques multilatérales, entre révisionnisme et statu quo », *art. cit.*

29. « This is China Assuming More International Responsibility for the Development of the Asian and Global Economies », *Financial Times*, 29 juin 2015.

30. Yun Sun, « China's Preferred World Order: What Does China Want? », *PacNet*, n° 62, Pacific Forum CSIS, 21 septembre 2015.

31. Le lien avec le Fonds des Routes de la soie est en revanche à l'évidence plus explicite.

32. Cet objectif de rééquilibrage de l'économie chinoise est souligné par Jia Qingguo, « One Belt, One Road: Urgent Clarifications and Discussions of a Few Major Questions », *Renmin luntan*, 19 mars 2015 ; cité in David Cohen, « China's "Second Opening": Grand Ambitions But a Long Road Ahead », *China Analysis*, juin 2015.

d'investissements directs à l'étranger, exportations de produits manufacturés et importations de produits de base. Dans la mesure où elle permettra de financer des projets d'infrastructure dans des pays liés commercialement à la Chine et disposant de ressources naturelles intéressant l'économie chinoise, la BAII poursuit la même logique<sup>(33)</sup>.

De la même manière, la diversification des avoirs extérieurs chinois sous forme d'IDE, en particulier à travers les fonds souverains ou encore le Fonds des Routes de la soie, a vocation à en améliorer les rendements et à contribuer au rééquilibrage.

Il est encore trop tôt pour savoir si cette stratégie paiera et la présence parmi les partenaires de Pékin de pays ayant une histoire récente de défaut de paiement semble risquée, même si la Chine s'est en partie protégée en prévoyant d'éventuels remboursements en nature.

### **Des initiatives provoquées plutôt que spontanées**

L'attitude offensive de la Chine au cours des dernières années peut s'expliquer tout autant par le regain de confiance du pays et la prise de conscience du rôle qu'il peut et doit jouer dans le monde, que par la résistance des puissances traditionnellement dominantes d'admettre les nouveaux équilibres.

Force est tout d'abord de constater que les réticences occidentales (essentiellement américaines) à reconnaître l'importance croissante des grandes économies émergentes, Chine en tête, et à leur donner au sein des IFI existantes la place qui leur revenait logiquement en fonction de leur poids<sup>(34)</sup>, ne pouvaient qu'encourager ces économies à passer à l'offensive en proposant la création de mécanismes de gouvernance économique plus en phase avec leurs intérêts et les nouveaux rapports de force économiques mondiaux. D'autre part, le contexte international marqué par l'affaiblissement relatif des États-Unis dans le sillage de la crise financière de 2008-09 a probablement renforcé la détermination des grands émergents à envisager des solutions alternatives. Dans ces conditions, les initiatives se sont multipliées de la part des BRICS, et notamment de la Chine, et leurs objectifs se sont durcis.

Par ailleurs en ne se montrant pas toujours irréprochables dans leurs approches et pratiques auprès des PED, les puissances dites dominantes, États-Unis en tête, se sont aliénés un certain nombre de responsables de ces pays et ont laissé mécaniquement la voie libre à la Chine, une occasion que cette dernière s'est empressée d'exploiter. Les perceptions extrêmement négatives des interventions de la BM dans certaines économies du Sud-est asiatique (tout comme en Afrique d'ailleurs) expliquent que ces pays aient, en tout cas dans un premier temps, vu d'un très bon œil l'arrivée d'un acteur différent et qui semblait mieux comprendre et partager leurs préoccupations, et recourir à une manière de faire jugée plus en phase avec leurs besoins. Il n'est pas certain que la Chine soit parvenue à tirer pleinement parti de cette opportunité, car dans bien des cas les partenaires en développement commencent à déchanter. Ce qui ne fait pas de doute toutefois c'est que la Chine semble avoir pris conscience que l'approche multilatérale est sans doute plus judicieuse que l'approche bilatérale préférée jusqu'alors.

### **Jouer la carte du multilatéralisme**

Ce qui distingue en effet le projet de BAII c'est son caractère multilatéral, qui donne à cette initiative une dimension plus structurante pour l'économie mondiale mais témoigne aussi sans doute d'un sens accru des responsabilités de la part de Pékin.

La Chine joue d'ores et déjà un rôle primordial dans l'économie mondiale et plus particulièrement dans l'aide au développement. Ainsi, au printemps 2015, le gouvernement chinois s'appretait à ponctionner 62 milliards de dollars dans ses immenses réserves en devises (de près de 4 000 milliards de dollars) pour les injecter dans la Banque de développement de Chine et la Banque d'import-export de Chine qui servent principalement à soutenir sa politique d'aide internationale. Plus généralement, le poids de la Chine dans le financement du développement n'est plus à démontrer : en Amérique latine par exemple, pour la seule année 2010, les prêts consentis par la Chine à travers les deux banques mentionnées plus haut étaient supérieurs à ceux de la BM, de la Banque interaméricaine de développement et de la Banque import-export américaine combinés<sup>(35)</sup>. La Chine influence donc d'ores et déjà indirectement l'ordre économique mondial.

Dans ces conditions, le passage de la Chine à une logique multilatérale est tout à fait remarquable. C'est en réalité un point sur lequel la BAII constitue une révolution car, pour la première fois, la Chine cherche à exercer son influence à travers des canaux multilatéraux plutôt qu'à travers ses instruments de prédilection nationaux (China Exim Bank, China Development Bank en particulier). S'y opposer reviendrait à inciter la Chine à poursuivre sur la voie du bilatéralisme, pour le coup sans aucun garde-fou ; l'option multilatérale constitue sans nul doute un moindre mal. À cet égard, le Fonds des Routes de la soie est potentiellement un instrument plus dangereux car plus directement au service des intérêts chinois.

En s'inscrivant dans une logique multilatérale les autorités chinoises indiquent qu'elles sont prêtes à ne pas faire cavalier seul et au contraire à accepter dans une certaine mesure l'avis de leurs pairs. Les réserves exprimées par divers responsables des pays occidentaux, qui craignent que la BAII ne se conforme pas aux pratiques en vigueur, sont donc sans doute exagérées. Au sein de cette institution la Chine a en particulier tout intérêt à établir sa crédibilité en tant qu'acteur responsable du système international. En outre, en instrumentalisant cette institution pour défendre ses propres intérêts, la Chine ne fait en réalité rien d'autre que ce que les États-Unis, et le Royaume-Uni avant eux, avaient fait lorsqu'ils dominaient l'économie mondiale.

### **Une offensive de charme réussie**

Il convient enfin de souligner que le succès de la BAII ne fait guère de doute compte tenu du soutien apporté non seulement par nombre de pays industrialisés, dont bon nombre d'alliés des États-Unis, mais aussi par diverses économies de la région, que ce soit de petites économies en développement comme le Cambodge par exemple, qui y voient un moyen d'échapper au face à face avec la seule BM, qu'ils n'apprécient guère, ou des économies émergentes comme l'Indonésie, qui estime que les visées chinoises dans la région sont parfaitement en cohérence avec sa propre volonté de peser sur les équilibres régionaux<sup>(36)</sup>.

33. Pour plus de détails voir Joshua Aizenman, Yothin Jinjarak et Huanhuan Zheng, « Chinese Outwards Mercantilism: The Art and Practice of Bundling », *NBER Working Paper*, n° 21089, avril 2015.

34. Réticences que reflète la non ratification par les États-Unis de la réforme des quotes-parts décidée en 2010.

35. Chiffres cités par Kevin Gallagher *et al.*, *The New Banks in Town: Chinese Finance in Latin America*, Global Development and Environment Institute, Tufts University, février 2012. La Chine a en outre récemment promis d'investir 250 milliards de dollars sur dix ans en Amérique latine et dans les Caraïbes.

36. Le Président Jokowi estime en effet que le projet de Route maritime de la soie est parfaitement compatible avec sa propre stratégie visant à faire de l'Indonésie un « axe maritime global ».

Outre la capacité de la Chine à convaincre ses partenaires des bénéfices à tirer de son projet, le succès s'explique pour une raison plus simple : la BALL répond à un véritable besoin tant l'écart est important entre les besoins en infrastructures en Asie (estimés par la Banque asiatique de développement – BAD – à 8 000 milliards de dollars d'ici 2020) et les moyens mobilisables à travers la BM et la BAD.

En résumé, la BALL devrait permettre à la Chine de faire d'une pierre plusieurs coups, à savoir démontrer sa volonté d'assumer les responsabilités que lui confère son rang de grande puissance, séduire certains de ses voisins et partenaires économiques, mais aussi recycler ses excédents commerciaux et financiers de manière rentable.

Les États-Unis ont incontestablement commis une erreur en critiquant aussi ouvertement cette initiative chinoise. En exerçant des pressions sur ses partenaires occidentaux, mais pas seulement, le gouvernement américain (d'ailleurs désormais largement critiqué par de nombreux experts ou responsables politiques – Robert Zoellick, Ben Bernanke ou encore Joseph Stiglitz<sup>(37)</sup>, pour ne citer qu'eux) a donné à la proposition chinoise une publicité planétaire et, surtout, l'a fait passer pour une tentative de remise en question de la domination des États-Unis et des IFI sous influence occidentale. Au-delà de la maladresse, la réaction américaine a surtout mis en évidence la faiblesse des États-Unis et fait apparaître le succès de Pékin d'autant plus éclatant.

### **Conclusion : le pragmatisme chinois toujours à l'œuvre**

La dynamique de montée en puissance de la Chine et son influence croissante sur l'économie mondiale sont des réalités désormais incontestables. Les diverses initiatives prises tout récemment par la Chine constituent en quelque sorte une institutionnalisation de cette influence, mais force est de constater que même en leur absence la Chine pèse d'ores et déjà sur l'ordre économique mondial.

Du fait des résistances occidentales, et prioritairement américaines, à reconnaître ce nouvel état de fait, la Chine a été amenée à prendre l'initiative, mais son objectif, on l'a vu, n'est pas tant de révolutionner l'ordre écono-

mique mondial que de le rendre plus efficace. Mais il s'agit aussi et surtout pour la Chine de se doter des moyens qui lui permettront d'assurer la poursuite de son propre développement et de s'affirmer en acteur responsable sur la scène économique internationale. L'écho donné à la BALL par le Président indonésien à l'occasion de la conférence célébrant le soixantième anniversaire de la conférence afro-asiatique de Bandung<sup>(38)</sup> suggère que ce nouveau projet pourrait s'inscrire dans la même logique de remise en question de l'ordre établi et de prise en main de leur propre sort par les pays en développement. Pourtant tel n'est peut-être pas le cas. La priorité pour la Chine à ce stade est la poursuite de ses intérêts propres mais elle ne semble pas s'inscrire dans une logique de production de normes. De ce point de vue, elle se démarque des États-Unis qui, avec le Partenariat Trans-Pacifique ou le Partenariat Transatlantique sur le commerce et l'investissement, cherchent à créer et imposer un nouveau cadre réglementaire pour les échanges internationaux au sens le plus large du terme.

Cela étant, les manœuvres récentes de la Chine reflètent clairement une volonté de ne pas laisser les États-Unis dominer seuls l'ordre économique mondial et au contraire de prendre l'initiative pour mettre en place de « nouveaux modèles de gouvernance et de coopération internationale »<sup>(39)</sup>. Ces modèles ne sont toutefois pas définis à l'avance et semblent devoir se préciser au fil du temps. Pékin s'appuie sur ses atouts (et notamment sur sa force de frappe financière) pour pousser ses pions mais il s'agit d'une stratégie expérimentale dont l'objectif ultime demeure flou (ou est délibérément maintenu flou). L'offensive tous azimuts des « Nouvelles Routes de la soie » ou « One Belt, One Road » est emblématique de cette stratégie du flou même si elle s'appuie sur une myriade de projets très concrets. Au travers de ces projets, la Chine pourrait parvenir à s'imposer progressivement comme un acteur central de la gouvernance économique mondiale. L'avenir dira si la stratégie pragmatique de la Chine l'emportera sur l'approche plus idéologique de Washington et s'il en émergera un ordre économique résolument nouveau.

■ **Françoise Nicolas est directrice du Centre Asie, Institut français des relations internationales (IFRI), Paris.**  
IFRI, 27 rue de la Procession, 75015 Paris (nicolas@ifri.org).

37. David Pilling et Josh Noble, « US Congress Pushed China into Launching AIB, Says Bernanke », *Financial Times*, 2 juin 2015 ; Joseph Stiglitz, « Why America Doesn't Welcome China's New Infrastructure Bank », *The World Post*, 13 avril 2015 ; Robert Zoellick, « Shunning Beijing's Infrastructure Bank Was a Mistake for the US », *Financial Times*, 7 juin 2015.

38. La conférence de Bandung (1955) marque la montée en puissance des revendications des nations afro-asiatiques à l'heure des indépendances, revendications qui alimenteront ultérieurement le mouvement des non-alignés.

39. Voir la version originale en anglais de « Vision and Actions on Jointly Building Silk Road Economic Belt and 21st Century Maritime Silk Road », NDRC/MFA/MOFCOM, 29 mars 2015, où il est question de « new models of international cooperation and global governance ».